



Suspension de permis de 6 mois après prise de sang positive thc

Par **philippot**, le **24/06/2009** à **17:51**

Bonjour,

j'ai eu un controle positive au thc.le brigadier de la commune de Rodez as garder mon permis de conduire en n'attendant les résultats de la prise de sang.je n'es jamais eu affaire à la justice.ce samedi 13 juin étant mon anniversaire je me suis permis d'aller à mon premier festival de musique..En étant au chômage et ma compagne mère au foyer, j'ai eu une proposition pour travailler début juillet dans une société de nettoyage permis obligatoire.je me permet de vous contacter savoir si il y avait un recours par rapport à la suspension de mon permis et savoir si cela était possible qu'à la place on me retire deux ou trois point et une amende.suite à la présente lettre que je vient de recevoir j'ai une suspension de permis de 6mois et cela m'handicape énormément au niveau budget en sachant que nous avons deux enfants.merci d'avance je me tiens à votre entière disposition

Par **jeetendra**, le **24/06/2009** à **20:00**

bonsoir, je ne sais pas ce qu'en pense mon confrère TISUISSE mais avec ce qui vous arrive le permis blanc vous ne l'aurez pas à cause de l'infraction "conduite sous l'emprise de stupéfiants", il va falloir vous organisez pour le bus, le covoiturage, achetez un vélo, courage à vous, cordialement

Par **Tisuisse**, le **24/06/2009** à **23:56**

Bonjour,

Comme vous l'a dit mon confrère jeetendra, impossible d'obtenir le permis blanc pour ce type de délit.

Ce qui m'étonne, mais là, ce n'est plus du domaine du droit routier, simplement une réflexion toute personnelle sous forme de questionnement, quand on a femme et enfant, qu'on est au chômage, pourquoi ne pas passer ce jour de fête en famille ? pourquoi dépenser le peu d'argent qu'on a dans un festival et acheter de la cochonnerie à fumer qui, soit dit en passant, n'est pas donnée ? Simple question, non ?